

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Bassin de natation : fermeture prolongée

Le bassin de natation est actuellement fermé pour des raisons techniques. Malheureusement, pour les usagers de cette infrastructure du complexe imérien des halles de gymnastique, cette fermeture va se prolonger au-delà des vacances de Pâques. Le fond mobile, plus exactement un des quatre supports le soutenant, a subi des dommages conséquents. Le délai de remise en état impose encore une fermeture de sept semaines au minimum. A cela s'ajoute la volonté d'en connaître la cause et d'éventuellement anticiper le même problème sur les trois autres supports semblables qui, pour l'instant, n'ont montré aucun signe de faiblesse.

En raison de la proximité de la fermeture annuelle, du délai de réparation incertain, des frais inhérents à une remise en eau et des obligations de nettoyage fixées par les normes et de la prochaine ouverture de la piscine d'Erguël, le Conseil municipal a décidé de différer la réouverture de ce bassin couvert. Elle est désormais programmée après la rentrée scolaire estivale.

Champ de la Pierre : parcelles à vendre

Grâce à une décision du Conseil de ville, prise dans sa séance du 1^{er} mars 2012, libérant le crédit nécessaire à leur équipement, cinq parcelles sont désormais dans l'attente de la construction de nouvelles maisons familiales au Nord du quartier Champ de la Pierre. D'une grandeur moyenne avoisinant les 800 m², ces terrains, idéalement situés, proposent une remarquable vue sur le Vallon de Saint-Imier. Les personnes intéressées prendront contact avec la chancellerie municipale, atteignable au 032 942.44.32. A signaler encore que des messages incitatifs, prochainement installés sur les panneaux d'entrée de la localité, contribueront à la promotion de ces parcelles.

Saint-Imier, mercredi 4 avril 2012
(cm)